



## **SARL Bach Alu - Chargeur Plus**

74 Rue Principale  
St Hilaire du Bois 17500  
Tél: (+33) 05.46.86.09.38  
[contact@chargeurplus.fr](mailto:contact@chargeurplus.fr)  
Siret : 48 151 0088 0024

TVA : FR95481520088

## **Base Chenillard-Mât élévateur**

### **Manuel d'Utilisation**

Règle générale d'entretien machine



# Sommaire :

## **1. Informations générales**

1.1 Introduction

1.2 Symboles

1.3 Contrôles

1.4 Garantie

1.5 Pièces de rechanges

1.6 Transport

1.6.1 Levage

1.6.2 Mouvement

## **2. Identification**

2.1 Responsabilité

## **3. Utilisation**

3.1 Emploi autorisé

3.2 Emploi Interdit

## **4. Sécurité**

4.1 Contrôle général :

4.2 Règles de sécurité et d'usage:

## **5. Commandes**

5.1 Moteur

5.1.1 Moteur à démarrage manuel

5.1.2 Moteur à démarrage électrique

5.2 Utilisation des commandes du distributeur

## **6. Emploi**

6.1 Manœuvres principale de travail

## **7. Entretien**

7.1 Généralité

7.2 Instructions

7.3 Tableau d'entretien

7.3.1 Entretien du moteur :

7.3.2 Entretien de la machine :

## **8. Remplacement de l'outil**

8.1 Godet

8.2 Option

8.3 Changement Chenilles

8.4 Profondeur

## **9. Défaits déjà vus**

## **10. Caractéristiques techniques**

10.1 Dimension

# 1. Informations générales

## 1.1. Introduction

Ce document indique les procédures à suivre pour un usage optimal de nos produits.

- Nous certifions les caractéristiques standards de nos machines sous réserve d'un montage identique au modèle d'origine. Les numéros de série seront délivrés sous réserve du montage fait dans nos locaux.
- L'entretien de chaque élément est important et peut entraîner la perte de la garantie s'il n'est pas fait suivant les instructions de la notice.
- Tous les équipements optionnels sont soumis à la garantie et nécessitent le respect des règles d'usages indiquées dans ce manuel.

## 1.2. Symboles

Les symboles présents dans ce manuel indiquent des informations importantes.



### - **Danger**

Ce symbole est placé à côté d'instructions ou de manipulations pouvant présenter un danger pour l'utilisateur ou les personnes se trouvant à proximité.



### - **Attention**

Ce symbole est placé à côté d'instructions ou de manipulations nécessitant des précautions d'usages.



### - **Important**

Ce symbole est placé à côté d'une information importante.

## 1.3. Contrôles

A la livraison de la machine veuillez vérifier :

- La présence du listing.
- La présence de toutes les pièces indiquées sur la nomenclature.
- En cas d'options, la présence de toutes les pièces.
- L'absence de casse dû au transport.



Toutes pièces manquantes ou abîmées doivent nous être signalées par courrier postal ou électronique accompagné de photographies, du n° des pièces et de vos coordonnées.

## 1.4. Garantie

Tous les produits fournis par le vendeur bénéficient de la garantie légale prévue par les articles 1641 et suivants du Code Civil.

Nos produits sont garantis 1 an, pièces et main d'œuvre comprises.

Pour les pièces, vous devez nous contacter au préalable et en cas d'accord de notre part, nous les retourner à votre charge (sauf avis contraire de notre part).

Si nos vérifications confirment le dysfonctionnement, la pièce sera remplacée par nos soins.

Pour la main d'œuvre, le client doit également nous contacter au préalable.

Sauf avis contraire de notre part, la garantie s'effectuera dans nos ateliers situés à St Hilaire du Bois (17 500). Le transport est à la charge du client (aller et retour).

Dans tous les cas, toutes réclamations, demandes d'échange ou de remboursement doivent se faire avec un accord de notre part au préalable.

## 1.5. Pièces de rechanges

L'utilisation de pièces de rechange n'ayant pas reçu notre approbation exclurait toutes responsabilités de notre société en cas de dommages matériels ou humains.

## 1.6. Transport

### 1.6.1. Levage

Les informations relatives aux dimensions de la machine sont indiquées au chapitre 10

- Utiliser des chaînes ou des sangles prévues pour le poids de la machine.
- Charger le camion.
- Bien attacher.

### 1.6.2. Mouvement

- Utiliser un treuil pour faire avancer la machine sur la plateforme de chargement.
- Charger le camion.
- Bien attacher.

## 2. Identification

### 2.1. Responsabilité



Le fabricant est déchargé de ces responsabilités quand :

- La machine est utilisée de façon non conforme à cette notice.
- La machine est utilisée par une personne non autorisée.
- La machine est utilisée de façon non conforme à la loi.
- Les opérations de maintenance ne sont pas faites régulièrement.
- Une modification non autorisée est faite sur la machine.
- Des pièces de rechange non approuvées sont utilisées.

L'utilisateur à la responsabilité :

- D'effectuer les opérations de contrôle recommandées par la loi.
- D'effectuer les opérations de maintenances recommandées par ce manuel.
- De signaler les problèmes vus lors des vérifications avant usage de la machine et de les signaler à l'acheteur.
- De sa sécurité et de celle des personnes qui l'entourent.

L'acheteur à la responsabilité :

- De vérifier la machine lors de sa réception et la présence de toutes les pièces ainsi que leurs bons états.
- De l'usage correct de la machine suivant les recommandations de ce manuel.
- De signaler au fabricant tout problème de fabrication ou de pièces défectueuses.

### 3. Utilisation

#### 3.1. Emploi autorisé

En utilisation normale la machine sert à lever et déplacer des charges à l'aide de pale ou d'un godet chargeur.



#### 3.2. Emploi Interdit

Certains usages sont interdits tels que :

- Le soulèvement et le transport de personnes dans le godet.
- Travailler dans tout lieu présentant un risque d'incendie.
- Travailler dans tout lieu de présence de substances explosives.
- Travailler dans tout lieu de présence de gaz, de liquide ou de substances dangereuses pour l'utilisateur ou la machine.
- Travailler dans un lieu présentant un danger évident.
- Travailler dans un lieu d'une température supérieure à 50°C.
- Traîner, pousser ou déplacer un élément sans le soulever.
- Traîner la machine lorsqu'elle ne peut se déplacer de façon autonome.

### 4. Sécurité

#### 4.1. Contrôle général :



Avant toutes manipulations il est important de faire un premier contrôle visuel de certaines parties tel que :

- L'absence de fuite ou de cassure sur les raccords hydrauliques et le distributeur.
- La présence de toutes les goupilles et axes ainsi que la tension de la chenille.
- L'absence de fuite de liquide (huile hydraulique, carburant, huile moteur).
- L'absence de cassure au niveau des soudures.

#### 4.2. Règles de sécurité et d'usage:



- L'utilisation de nos machines est réservée aux personnes autorisées uniquement.
- Faire attention avant toutes manœuvres que personne ne se trouve dans la zone d'utilisation.
- Avant chaque démarrage il est recommandé de vérifier tous les niveaux (huile hydraulique, carburant, huile moteur) et de nous notifier toutes fuites suspectes.
- Remplir les réservoirs uniquement lorsque la machine est à l'arrêt avec les vérins fermés et le godet au sol.
- En cas d'utilisation dans un endroit clos ou à faible marge de manœuvre signaler la zone de travail et prévenir les personnes aux alentours du début des manipulations.
- Ne pas brusquer les commandes.
- Ne pas dépasser la charge maximum conseillée.
- Après utilisation, il est recommandé d'arrêter la machine avec les vérins fermés et le godet au sol.
- Laisser la machine aussi propre que possible lorsqu'elle n'est pas utilisée durant une longue période ;
- Ne pas renverser la machine, ne pas l'utiliser dans un but différent de celui pour laquelle elle a été fabriquée.

## 5. Commandes

### 5.1. Moteur

#### 5.1.1. Moteur à démarrage manuel

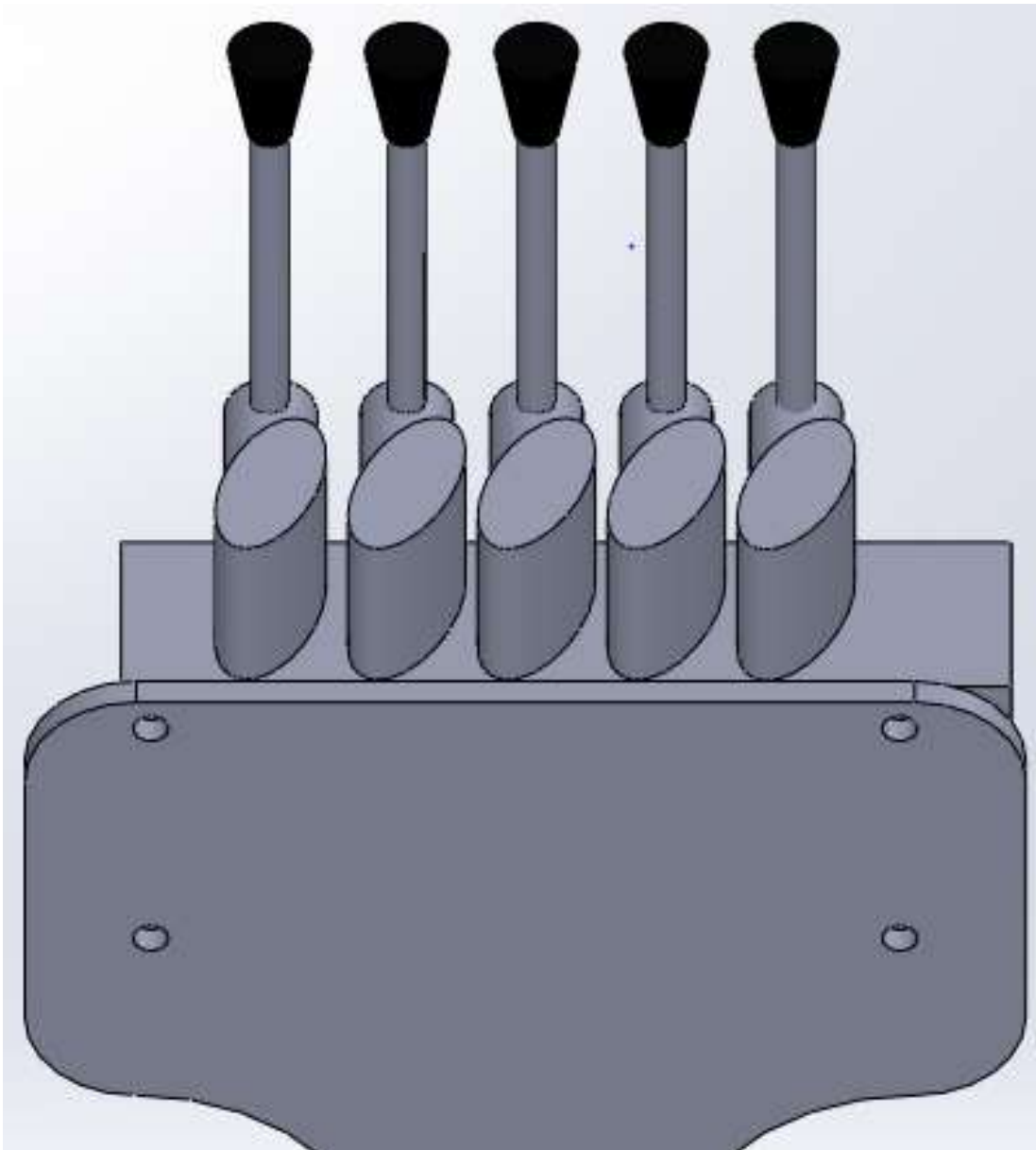
Tirer la corde de démarrage du moteur et bouger la commande de la soupape jusqu'à ce qu'il fonctionne correctement.

#### 5.1.2. Moteur à démarrage électrique

Insérer la clef puis appuyer sur le bouton de démarrage du moteur et déplacer latéralement la commande de la soupape jusqu'à ce que le moteur fonctionne correctement

### 5.2. Utilisation des commandes du distributeur

Commande 2                      Commande 4  
Commande 1                      Commande 3                      Commande 5

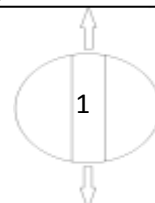


Chaque action est notée ci-dessous du point de vue usuel, c'est-à-dire assis sur le siège.

Commande 1 (option Godet chargeur):

	<b>Effet</b>
Tirer	Vidage Godet chargeur
Pousser	Chargement Godet chargeur

Vidage Godet chargeur

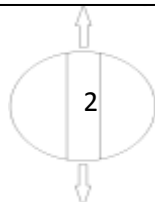


Chargement Godet chargeur

Commande 2 :

	<b>Effet</b>
Tirer	Pose Mât élévateur
Pousser	Levage Mât élévateur

Pose Mât élévateur

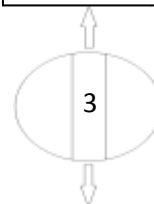


Levage Mât élévateur

Commande 3 :

	<b>Effet</b>
Tirer	Levage tablier
Pousser	Descente tablier

Levage tablier

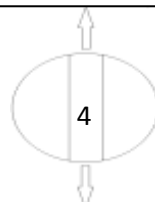


Descente tablier

Commande 4 :

	<b>Effet</b>
Tirer	Avance Chenille Gauche
Pousser	Recule Chenille Gauche

Avance Chenille Gauche

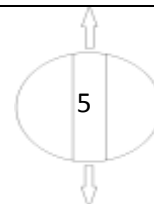


Recule Chenille Gauche

Commande 5 :

	<b>Effet</b>
Tirer	Avance Chenille Droite
Pousser	Recule Chenille Droite

Avance Chenille Droite



Recule Chenille Droite

## 6. Emploi



Les manœuvres de travail doivent être effectuées en actionnant lentement les leviers de commande. Le déplacement rapide des organes et de la charge est source de danger. Ralentir le mouvement en proximité de la fin de course et ne pas insister sur la commande lorsque le vérin est entièrement ouvert/fermé.

### 6.1. Manœuvres principale de travail

Avec Pales :

- Relever le mât en position basse => P(C3) + P(C2)
- Avancer jusqu'au lieu de chargement => T(C4) + T(C5)
- Poser le mât => T(C2)
- Charger les pales ;
- Lever les pales =>T(C3)
- Relever le mât => P(C2)
- Avancer jusqu'au lieu de déchargement => T(C4) + T(C5)
- Poser le mât => T(C2)
- Lever les pales =>T(C3)
- Décharger les pales ;
- Revenir en position de départ.

Avec Godet Chargeur :

- Relever le mât en position basse avec le godet relevé => P(C3) + P(C2) + P(C1)
- Avancer jusqu'au lieu de chargement => T(C4) + T(C5)
- Poser le mât => T(C2)
- Charger le godet ;
- Lever le godet =>T(C3)
- Relever le mât => P(C2)
- Avancer jusqu'au lieu de déchargement => T(C4) + T(C5)
- Poser le mât => T(C2)
- Lever le godet =>T(C3)
- Décharger le godet => T(C1)
- Revenir en position de départ.



## 7. Entretien

### 7.1. Généralité



Le bon état général de la machine dépend essentiellement d'un usage correct, de l'entretien et de la maintenance faite régulièrement.

### 7.2. Instructions

- Toutes les opérations doivent avoir lieu moteur éteint ;
- Positionner la machine dans un lieu sûr et préparer les éléments mobiles de la machine dans une position apte aux interventions à effectuer.
- Toujours décharger la pression de l'installation hydraulique en actionnant toutes les commandes ;
- Ne pas effectuer d'opérations de soudure, meulage ou perçage sans l'autorisation du constructeur.
- Après toute intervention sur le circuit hydraulique vérifier l'absence de fuites au niveau des flexibles et de leurs connections.

### 7.3. Tableau d'entretien

#### 7.3.1. Entretien du moteur :

Tableau d'entretien du moteur thermique essence 6.5cv :

Entretien régulier A faire tous les mois ou au nombre d'heures indiquées depuis la première utilisation de la machine.		Chaque usage	Premier mois ou 20 heures	Tous les 3 mois ou 50 heures	Tous les 6 mois ou 100 heures	Tous les ans ou 300 heures
Opération						
Huile moteur	Vérifier le niveau	X				
	Changer		X		X	
Carburant	Vérifier le niveau	X				
Filtre à air	Vérifier	X				
	Nettoyer			X (1)		
	Remplacer					X(2)
Coupelle de décantation	Nettoyer				X	
Bougie	Vérifier / nettoyer				X	
	Changer					X
Antiparasite	Nettoyer				X	
Ralenti	Vérifier / Régler					X(3)
Jeu de soupape	Vérifier / Régler					X(3)
Réservoir et filtre	Nettoyer					X(3)
Chambre de combustion	Nettoyer	Après environs 300 heures				
Conduit de carburant	Vérifier	Après 2 ans (remplacer si nécessaire)				

(1) Entretien plus fréquemment lorsqu'il est utilisé dans des endroits poussiéreux.

(2) Remplacer uniquement la partie en mousse.

(3) Ces articles doivent être desservis par le concessionnaire-réparateur, sauf si vous avez les outils adéquats.

7.3.2. Entretien de la machine :

Entretien régulier A faire tous les mois ou au nombre d'heures indiquées depuis la première utilisation de la machine.		Chaque usage	Premier mois ou 20 heures	Tous les 3 mois ou 50 heures	Tous les 6 mois ou 100 heures	Tous les ans ou 300 heures
Opération						
Huile hydraulique	Vérifier le niveau	X	X (1)			
	Changer					X
Batterie	Vérifier	X				
Chenilles	Vérifier	X				
Huile multiplicateur	Vérifier	X				
	Changer				X	
Réservoir	Nettoyer		X (1)			X
Axes	Vérifier	X				
Vis	Vérifier / Resserrer	X				
Graissage	A faire	X				
Flexible	Vérifier / Resserrer	X				X (2)
	Vérifier	En cas de fuite changer le flexible directement.				

(1) Vidanger le réservoir, s'il n'y a pas trop de dépôt, filtrer l'huile et réutiliser-la.

(2) Changer les flexibles si la tresse est apparente et rouillée.

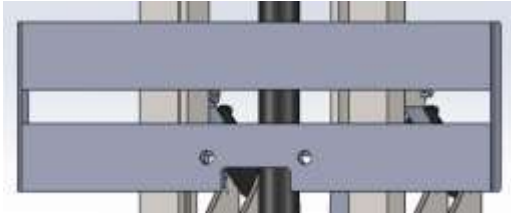
## 8. Remplacement de l'outil

### 8.1. Godet

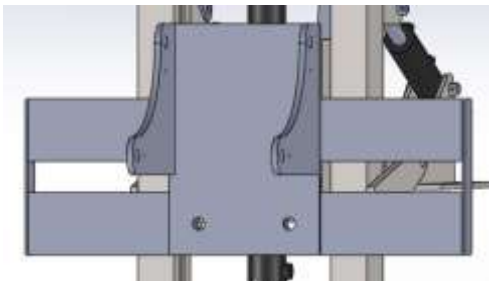
Travailler avec le bras au plus bas pour éviter les chûtes d'éléments lourds.



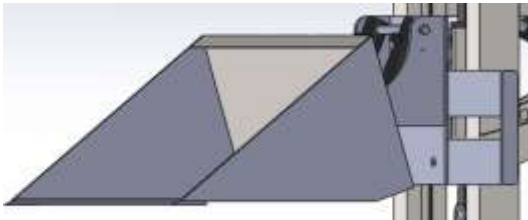
- Retirer du tablier les pales.



- Mettre en place le support godet



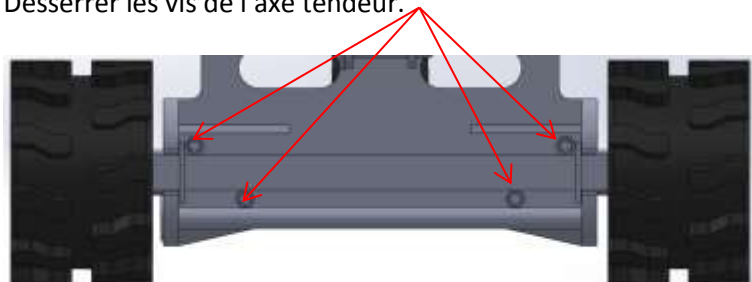
- Mettre en place le vérin avec les axes puis le godet.



### 8.2. Changement Chenilles

En cas d'usure sur les Chenilles (déchirure, lissage) placer la machine sur un terrain dur et plat, si possible réhausser le châssis pour libérer de l'espace entre les chenilles et le sol.

Desserrer les vis de l'axe tendeur.



Rapprocher l'axe tendeur du châssis pour diminuer la tension des chenilles.

Sortir la chenille de l'engrenage en la tirant sur le côté opposé au châssis.



Mettre en place la chenille neuve en l'engageant dans l'engrenage.

Serrer les vis de l'axe tendeur pour assurer la tension des chenilles.

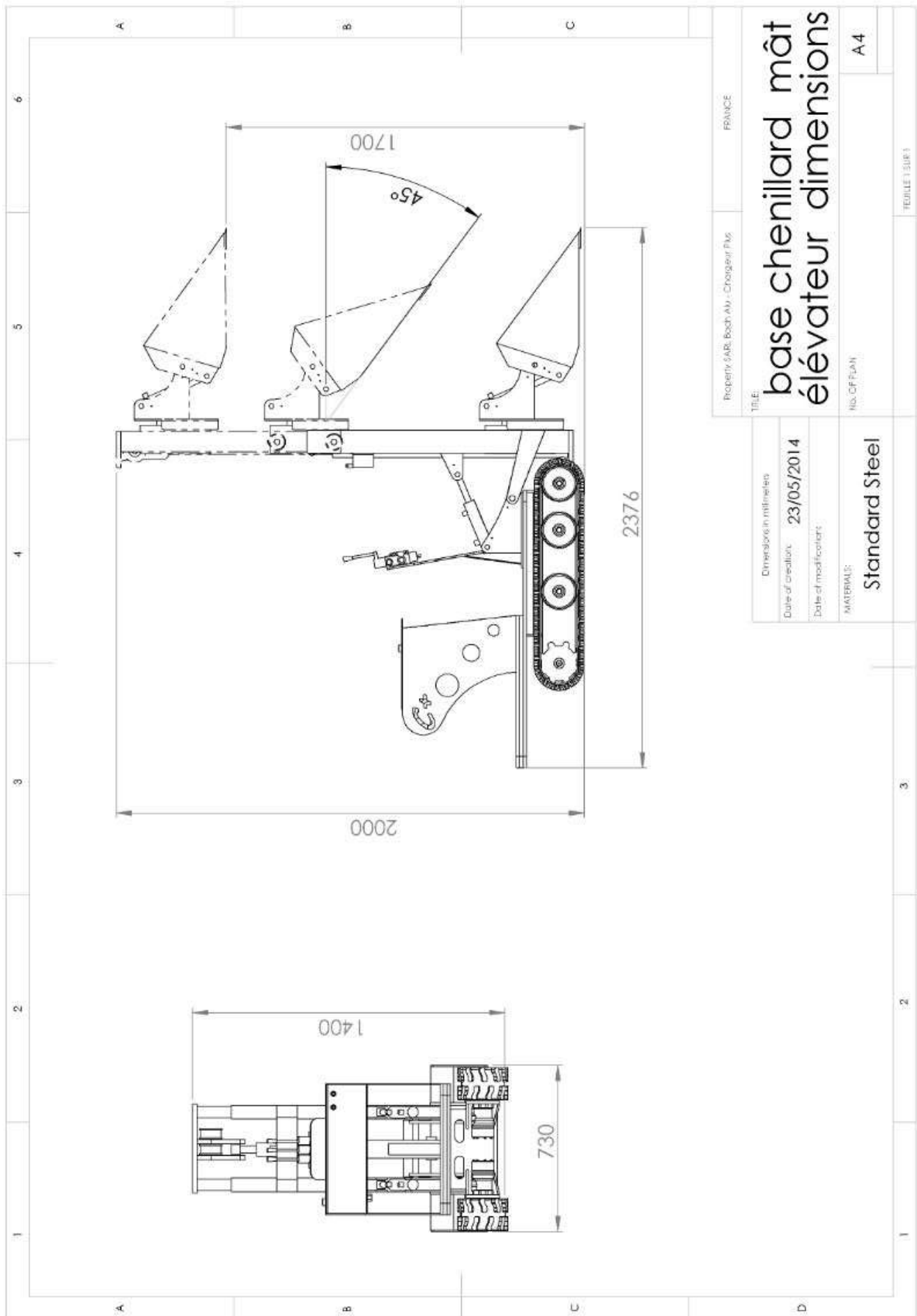
## 9. Défauts déjà vus

	Causes	Remèdes
Le moteur ne démarre pas.	Manque de combustible ou robinet réservoir fermé. Manque d'huile moteur. Installation électrique en panne. La bougie n'a pas d'étincelle. Le bouchon de réservoir est fermé hermétiquement.	Faire les niveaux de carburant et d'huile. Recharger ou changer la batterie et vérifier les câbles. Changer la bougie. Percer le bouchon et passer un fil avec un coton pour éviter les fuites.
La machine ne soulève pas la charge ou ne la soutient pas	Poids de charge trop important. Fuite d'huile dans le flexible. Manque d'huile dans le circuit. Distributeur cassé.	Diminuer le poids de charge. Changer la pièce défectueuse. Remplir le réservoir d'huile. Changer la/les partie(s) cassée(s).
Sifflement pendant les mouvements des articulations.	Manque de lubrification.	Lubrifier les articulations grâce au graisseur.
Présence de mousse dans le réservoir ou pompe bruyante.	Aspiration d'air. Huile de mauvaise qualité. Eau dans l'huile. Niveau d'huile trop bas. Tuyau endommagé. Pompe endommagée.	Vérifier l'étanchéité du réservoir au niveau des soudures et du bouchon. Changer l'huile. Remplir le réservoir d'huile. Changer la pièce défectueuse. Changer la pièce défectueuse.
Une commande ne répond plus.	Tuyau endommagé. Pompe endommagée. Distributeur endommagé. Vérin endommagé. Moteur endommagé.	Changer la pièce défectueuse.
Torsion dans les flexibles.	Montage trop serré.	Faire maximum ½ tour de desserrage pour annuler la torsion.

## 10. Caractéristiques techniques

Fabricant :	SARL Bach alu – chargeur plus
Type :	Base chenillard-Mât élévateur
Modèle :	Lève palette 400Kg
Version :	2014
Origine :	UE - France
Masse à vide :	500 Kg
Hauteur Min mât :	1350 mm
Hauteur Max mât :	2300 mm
Largeur :	750 mm
Longueur :	2600 mm
Capacité de levage :	400 Kg
Hauteur lève palette min :	50 mm
Hauteur lève palette Max:	1700 mm
Moteur refroidissement par air	
Carburant :	Essence
Moteur :	6.5 cv
Type :	Mono – cylindre, 4 temps
Puissance :	4.1 kW
Cylindrée :	196 CC
Consommation (à 100% de charge) :	1.9 l/h
Capacité du réservoir carburant :	3.7 l
Système hydraulique	
Pompe hydraulique :	Pompe à engrenage 3.2 cc
Pression de service :	120 bars
Débit :	4.8 l/min
Moteur de traction :	Orbital
Capacité de réservoir hydraulique :	17L
Chenilles d'origine :	150x72x48

## 10.1. Dimension



Si certaines informations manquent ou ne sont pas claires et en cas de problèmes ou de mauvais fonctionnement, n'hésitez pas à nous en faire part par courrier postal ou électronique l'adresse indiquée en début de ce document.